

L'IFAS des Sables d'Olonne

LES SPECIFICITES A L'IFAS DES SABLES

- ★ Ateliers individualisés pédagogiques pour répondre aux demandes et aux difficultés spécifiques de chaque élève et renforcer l'autonomie.
- ★ 1/2 journée pédagogique sur l'encadrement du stagiaire en lien avec le rôle du référent aide-soignant. Projet réalisé avec les élèves en bac ASSP du Lycée Valère Mathé
- ★ Journée de découverte des différents handicaps moteurs par des mises en situation de handicap avec l'association Handisport de Challans.
- ★ Journée pédagogique sur les massages (pieds et mains).

LES 4 CLES DE LA REUSSITE

- ★ Les méthodes pédagogiques :
Elles sont diversifiées et complémentaires comme :
 - Les travaux dirigés sur des cas concrets ;
 - Les ateliers de simulation et Travaux Pratiques ;
 - Jeux de rôles, cours magistraux ;
 - Apprentissage par problème (APP) pour le raisonnement clinique.
- ★ L'alternance entre l'IFAS et le lieu de stage
Elle est indispensable pour l'acquisition et le transfert des savoirs théoriques en savoir agir.
- ★ L'accompagnement individualisé de l'élève
L'accompagnement et le suivi pédagogique individualisé permettent de guider l'élève dans l'acquisition de ses compétences et son processus de professionnalisation.
- ★ La passion du métier
Grâce aux nombreuses mises en situation réelles, les élèves confirment efficacement leur choix d'orientation et acquièrent une bonne connaissance du métier, ce qui favorise leur engagement professionnel.



INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS

FORMATION INITIALE AS

FORMATION COMPLEMENTAIRE : ACCOMPAGNEMENT VAE



I.F.A.S. du C.H. « Côte de Lumière »
Lycée Valère Mathé
26 rue Chateaubriand
85340 OLLONNE SUR MER
www.ifas-sables.fr
Tél : 02.51.20.41.64

OU S'INFORMER

★ A l'IFAS des Sables d'Olonne
(tél : 02.51.20.41.64 ou sur le site internet
www.ifas-sables.fr)

★ Nous vous encourageons vivement à prendre connaissance des différentes informations et modalités de sélection 2021.

★ Nous vous proposons également un entretien de 15 mn en visio le samedi 13 février 2021 et le samedi 13 mars 2021 de 9h à 13h sur rendez vous pour répondre à vos questions.

Pour réserver un rendez-vous en visio et recevoir le lien, adresser une demande dès que possible aux adresses mail suivantes :

- secretariat@ifas-sables.fr
- s.jegu@ifas-sables.fr

★ En plus de notre site internet www.ifas-sables.fr une visite virtuelle de l'IFAS est en cours de réalisation.

I - LA PROFESSION AIDE-SOIGNANT

LE METIER

L'aide-soignant dispense, en collaboration avec l'infirmier(ère) et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.



LA SITUATION PROFESSIONNELLE

Le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (D.E.A.S.) permet à l'aide-soignant d'exercer ses fonctions dans les structures :

- ★ hospitalières (secteur public et secteur privé),
- ★ médico-sociales : EHPAD, foyer logement, accueil de personnes handicapées
- ★ de soins à domicile,
- ★ de santé mentale.



LE ROLE AIDE-SOIGNANT

- ★ Réaliser des soins d'hygiène et de confort ;
- ★ Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ;
- ★ Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage ;
- ★ Accueillir et accompagner des personnes et leur entourage ;
- ★ Réaliser des animations à destination des personnes hospitalisées ou des résidents ;
- ★ Accueillir et accompagner des stagiaires en formation ;
- ★ Aider l'infirmière à la réalisation des soins

Offre de formation : en cursus complet, en cursus partiel (titulaires du Bac ASSP ou Bac SAPAT), cursus passerelles (titulaires de MCAD, DEAMP, DEAVS,)

Inscriptions du lundi 12 avril au jeudi 10 juin 2021
La Région prend en charge vos frais de sélection

★ 93.5 % de réussite au DEAS (Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant) en 2020

II - CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

- Avoir au minimum 17 ans le jour de la rentrée
- Pas de limite d'âge supérieure
- **AUCUN DIPLOME REQUIS**

La sélection se fait uniquement sur dossier (pas d'entretien oral) comprenant :

- une pièce d'identité
- une lettre de motivation,
- un CV,
- un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation.
- la copie des originaux des diplômes ou titres traduit en français selon la situation du candidat,
- la copie des relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires pour les élèves de terminale bac ASSP ou SAPAT,
- les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de ou des employeurs selon la situation,
- une attestation de suivi de préparation au concours d'aide-soignant pour l'année 2020-2021 le cas échéant,
- un titre de séjour valide pour toute la période de formation pour les ressortissants hors Union Européenne.
- Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle en lien avec la profession d'aide-soignante.

Préparez votre projet professionnel sans attendre :

- **Vous êtes demandeur d'emploi**, évoquer dès maintenant votre projet avec votre conseiller Pôle Emploi
- **Vous êtes salarié, fonctionnaire**, évoquer dès maintenant votre projet avec votre employeur.
- **Vous êtes actuellement en poursuite de scolarité** (lycée, prépa) commencez à évoquer votre projet avec votre centre de formation.

III - LE CONTENU DE LA FORMATION

Une nouvelle réforme de la formation d'aide-soignante est en cours et sera applicable pour la rentrée de septembre 2021.

Premiers éléments annoncés :

- La formation sera organisée en blocs de compétences, qui auront pour objectif de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances indispensables pour participer à la réalisation de soins relevant du rôle propre infirmier.

- La formation se déroulera en ALTERNANCE entre 22 semaines de cours et 22 semaines de stages.

Tout au long de la formation, les élèves doivent faire preuve de **curiosité intellectuelle, d'esprit d'initiative et d'analyse**. Ils sont **acteurs** de leur formation. **L'entraide et l'esprit d'équipe** sont également des qualités essentielles permettant d'optimiser la vie en groupe.

Les stages s'effectueront en lien avec la ré-ingénierie de la formation.

- ★ Médecine,
- ★ Chirurgie,
- ★ Gériatrie,
- ★ Psychiatrie,
- ★ Structure extrahospitalière,

IV - PRISE EN CHARGE DU COUT PEDAGOGIQUE

★ **Par le Conseil Régional si candidat en CDD, en poursuite de scolarité, inscrit au Pôle Emploi...**

★ **Si candidat en CDI, titulaire de la fonction publique ou Territoriale** : faire une demande de prise en charge par les OPCO (Opérateurs de Compétences)

Se renseigner sur les possibilités d'aides financières auprès de la Région, du Pôle Emploi, des Missions Locales